



Communiqué de presse  
Rueil-Malmaison, le 12 juillet 2017

---

## **Covage maintient son engagement de déployer la fibre dans les zones moins denses du Territoire**

*L'opérateur d'infrastructures est le bon modèle pour l'aménagement numérique*

**Le Plan France THD est sujet à une remise en cause ces jours-ci, de la part d'un opérateur intégré qui propose au gouvernement de déployer la fibre dans les zones prévues d'être couvertes par des réseaux d'initiative publique (RIP).**

SFR est un opérateur très respectable, en cours de rénovation de ses réseaux câblés urbains pour résoudre les problèmes de qualité, et lui-même titulaire de nombreuses concessions de RIP. Nous sommes d'ailleurs fiers de fournir des services de qualité sur nos réseaux à SFR qui est client de nos réseaux THD pour servir ses clients entreprises, services publics et particuliers.

Toutefois la couverture THD dans les zones moins denses nécessite des acteurs à même de répondre aux attentes bien spécifiques de ces territoires qui couvrent les 4/5<sup>ème</sup> de la superficie nationale pour 15 millions de foyers.

### **Parce qu'aucun opérateur intégré :**

- ne raccordera une exploitation vinicole et d'agrotourisme à 5km du réseau...
- ne maillera une zone d'activités économiques où s'implante une petite industrie essentielle à l'emploi local...
- ne déploiera la fibre dans un nouveau lotissement rural, dont il ignore jusqu'à l'existence...

Les opérateurs intégrés ont des objectifs très stricts de retour sur investissement à court terme (ROI) qui les obligent à sélectionner leurs clients les plus rentables.

### **Par contre, l'opérateur d'infrastructures :**

- a des engagements contractuels vis-à-vis de la collectivité sur son planning de déploiement
- se doit de couvrir extensivement et totalement la zone qui lui est attribuée jusqu'à la dernière parcelle
- respecte des standards de déploiement reconnus garantissant la pleine interopérabilité des réseaux
- pratique la péréquation tarifaire pour permettre aux fournisseurs de services de proposer les mêmes offres partout sur le territoire
- s'abstient de fournir des services aux clients finals et ouvre la concurrence au niveau des services des contenus
- est soutenu par des fonds d'infrastructure préparés à des retours de long terme et respectueux du service public.

Nos réseaux sont ouverts au co-investissement qui permet à tout opérateur de services de limiter ses investissements à ses seuls clients.

Covage, opérateur d'infrastructures fibre depuis 2006, a déployé son modèle à la plus grande satisfaction plus de 40 départements et agglomérations, où il apporte la diversité d'offres de plus de 200 fournisseurs de services internet.

Covage continuera d'être le partenaire fidèle et stable des collectivités pour l'aménagement numérique de leur territoire, quelque soient les effets d'annonces ou les tentatives de déstabilisation.

[www.covage.com](http://www.covage.com) Twitter @Covage\_News

Nancy Boulanger - Responsable Communication Covage - 06 26 48 34 46 - [nancy.boulanger@covage.com](mailto:nancy.boulanger@covage.com)  
Karène Arfaoui/Angélique De Barros - Attachée de Presse Oxygen - 01 41 11 23 90 - [karene@oxygen-tp.com](mailto:karene@oxygen-tp.com)